

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12826**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Responsable de communication

Nouvel intitulé : Responsable de communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe des écoles Denis Huisman (EDH) - Ecole française des attachés de presse (EFAP)	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320p Organisation et gestion : Organisation et gestion des campagnes de relations publiques et de communication

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable de communication participe à la construction et au développement de l'image de l'entreprise ou de la marque. Il est chargé de concevoir et de participer à la politique et aux stratégies de communication. 1) Activités de recueil, traitement et diffusion de l'information :

- recenser et actualiser les informations de l'entreprise
- créer les outils de diffusion de l'information
- Organiser les relations avec la presse et les medias

2) Activités de conception et organisation de la communication

- établir les réseaux de communication
- organiser les actions et créer les événements
- participer à la communication globale ( marketing, publicité, promotion, communication interne, relations extérieures)

3) Activités de communication audiovisuelle et multimedia (spécialisation optionnelle)

- participer à la production des outils de l' audiovisuel et du multimedia
- concevoir les messages et contenus de ces outils
- créer et/ou gérer un site internet

Grâce à la maîtrise des concepts, des théories et des pratiques de l'information et de la communication, les capacités attestées permettent de :

- identifier les besoins de communiquer
- créer et planifier les plans et stratégies de communication
- concevoir et gérer les fichiers/dossiers de presse et d'information
- élaborer les outils de communication en maîtrisant les techniques d'expression écrite, d'édition, de production audiovisuelle, d'illustration, et de l'informatique
- créer et gérer les manifestations internes/externes et les événements
- maîtriser les techniques du marketing, de la publicité, de la promotion, des relations publiques, du journalisme grâce aux compétences pluridisciplinaires
- utiliser les méthodes de la psycho-sociologie, sondages, enquêtes
- intégrer les règles de l'éthique et du droit de l'information et de la communication
- gérer un budget

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs d'activité sont concernés par la communication : secteur public et politique, collectivités, associations, PME/PMI, grandes entreprises, secteur culturel, tourisme & voyages, informatique, banques, assurances, arts, cinéma, télévision, radio, presse écrite, édition, mode, beauté, luxe, immobilier, agences de publicité, de marketing, de communication , d'événements, consultants, etc.

Type d'emplois accessibles :

- responsable de communication,
- attache de presse,
- chef de publicité
- chef de produit,
- responsable de l'information
- responsable des relations publiques
- assistant de production (audiovisuel)
- journaliste d'entreprise

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

E1103 : Communication

E1401 : Développement et promotion publicitaire

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composants de la certification :

La certification ne peut être délivrée qu'au terme de l'évaluation des compétences nécessaires pour exercer le métier visé. Pour les candidats qui ont suivi un cursus de formation, les modalités d'évaluation des compétences acquises sont:

4 études de cas de communication avec dossier écrit et audiovisuel

1 épreuve écrite sur une stratégie de communication à élaborer

Présentation d'un projet avec soutenance orale du projet

Stages en entreprises dans un service de communication

Réponses aux questions du jury d'évaluation finale

Score au TOEIC passé à l'EFAP

Pour les candidats par la VAE, les mêmes compétences sont évaluées au moyen du dossier présenté par le demandeur, d'un entretien avec le jury, et d'une épreuve de mise en situation permettant de vérifier les preuves apportées.

**Validité des composants acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		75% de professionnels, 25% de formateurs
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		75% de professionnels, 25% de formateurs
En contrat de professionnalisation	X		75% de professionnels, 25% de formateurs
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

### Références autres :

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de communication" avec effet au 5 mars 2011, jusqu'au 10 août 2013.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1966 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 21 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable de communication'.

Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'titre de l'école française des attachés de presse' avec rétroactivité à 1966

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

450 certifiés tous sites confondus.

### Autres sources d'information :

<http://www.efap.com>

### Lieu(x) de certification :

Groupe des écoles Denis Huisman (EDH) - Ecole française des attachés de presse (EFAP) : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

ECOLE FRANCAISE DES ATTACHES DE PRESSE ET DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNICATION (EFAP ) 61, rue Pierre-Charron  
75008 Paris

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris, Lyon, Lille, Bordeaux

**Historique de la certification :**

Ancien libellé de la certification : - Titre de l'école française des attachés de presse (Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993)

**Certification précédente :** Responsable de communication

**Certification suivante :** Responsable de communication